



N° 21



MAIRIE : Tél. 04 90 35 00 81

Télécopie : 04 90 35 63 12

accueil.grillon@orange.fr

Le Point sur :



Les Finances Communales de 2006 à 2012

Années	Recettes de Fonctionnement		Dépenses de Fonctionnement		Excédent de Fonctionnement	
	Montant	% de variation	Montant	% de variation	Montant	% de variation
2006	1 493 729 €		1 324 518 €		169 211 €	
2007	1 492 275 €	0%	1 359 254 €	3%	133 021 €	-21%
2008	1 597 761 €	7%	1 395 291 €	3%	202 470 €	52%
2009	1 588 947 €	-1%	1 331 110 €	-5%	257 837 €	27%
2010	1 598 283 €	1%	1 212 505 €	-9%	385 778 €	50%
2011	1 572 494 €	-2%	1 187 049 €	-2%	385 445 €	0%
2012	1 592 514 €	1%	1 224 946 €	3%	367 568 €	-5%

L'excédent de fonctionnement est la différence entre les dépenses et les recettes. Il sert à couvrir l'amortissement des emprunts et à financer une partie des projets d'investissement de la Commune par l'autofinancement.

La capacité d'autofinancement de la commune est l'excédent de fonctionnement moins le remboursement du capital des emprunts. En 2007, la commune était en surendettement puisque l'excédent de fonctionnement ne couvrirait pas le remboursement de la dette.

Les Taux d'imposition des taxes directes locales n'ont pas été changés pendant tout le mandat sauf en 2009 pour intégrer la nouvelle fiscalité de la Communauté de Communes. La taxe professionnelle lui a été transférée et, en contrepartie, les trois taxes locales ont été réaffectées à la Commune.

Années	Excédent de Fonctionnement	Remboursement Capital de la Dette	Capacité d'autofinancement
2006	169 211 €	143 716 €	25 495 €
2007	133 021 €	188 512 €	- 55 491 €
2008	202 470 €	201 828 €	642 €
2009	257 837 €	186 480 €	71 357 €
2010	385 778 €	170 498 €	215 280 €
2011	385 445 €	171 442 €	214 003 €
2012	367 568 €	130 257 €	237 311 €

	Taux de Grillon Depuis 2009	Taux moyen départemental	Taux moyen national
Taxe d'habitation	7,13	23,29	23,83
Taxe foncière (bâti)	22,9	22,14	20,04
taxe foncière (non bâti)	43,45	55,28	48,78